



La Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres mise sur la proximité

jeudi 24 mars 2011, par [lpe](#)

Les administrateurs de la [Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Charente-Maritime Deux-Sèvres](#) étaient en assemblée générale ce mercredi 23 mars à Niort. Une occasion de faire le bilan de l'activité et des perspectives de la "banque verte" avec ses représentants : Véronique Flachaire, Directeur général de la Caisse Régionale, Philippe Brassac, secrétaire général de la Fédération nationale et Alain Minault, Président de la Caisse régionale.



"2010 a clairement marqué le retour à une activité plus florissante côté banque ; pour exemple, en 2009, nous avons provisionné 40 millions d'euros dans l'éventualité de crédits non remboursés par nos clients ; en 2010, nous sommes redescendus à 29 millions" précisait Véronique Flachaire pour qui la banque et l'assurance sont deux métiers complémentaires, qui s'intègrent aujourd'hui pleinement dans les compétences premières du Crédit Agricole.

"Concernant l'assurance, la tempête Xynthia a été un test, et notre efficacité a été saluée généralement par nos clients ; c'est aussi plus rapide quand l'assurance et la banque sont dans la même enseigne, les remboursements sont plus rapides. Nous avons également un centre d'appel pour PACIFICA (assurance) qui est basé à Poitiers ; une volonté claire de maintenir un lien de proximité avec nos clients. D'ailleurs, même si nous développons des solutions liées aux nouvelles technologies, il n'en demeure pas moins que nous maintenons la présence physique de nos agences sur les territoires" soulignait le Président Minault.

L'indépendance de la Caisse régionale, ses fondamentaux mutualistes sont-ils toujours des atouts ? Si effectivement Véronique Flachaire reconnaît un point faible, celui de la mobilité - un client ne peut pas déposer un chèque dans une autre Caisse régionale de Crédit Agricole que la sienne - elle confie que *"tout est mis en oeuvre pour que la qualité de la relation entre le client et son conseiller soit optimale ; soit en agence, soit au téléphone (appels non surtaxés et plateforme locale)"*.

A noter également la mise en place d'un dispositif baptisé "Passerelle", qui mobilise deux personnes à plein temps et un réseau de bénévoles pour accompagner des clients en difficultés, sur des plans humain ou économique. Passerelle vise à favoriser l'autonomie des personnes et à "remettre en selle" des clients fragilisés.

Quelques chiffres :

Sur les deux départements que couvre la Caisse régionale : Charente-Maritime et Deux-Sèvres, dont le siège est à Saintes, on compte :

- 134 agences

- 1671 salariés

- 127 500 sociétaires, 826 administrateurs

- un encours d'épargne de 12,8 milliards d'euros (en progression de 3,4% en 2010)

- un encours de crédits de 8,4 milliards en évolution de 2,8% en 2010 (+6% pour les collectivités, les associations +7,3% pour les entreprises +2,6% pour les professionnels +2% pour les particuliers et -1,2% pour les agriculteurs ; ces derniers, clients historiques de la "banque verte", ont connu globalement en 2010 une amélioration de leurs revenus même si comme le soulignait le Président Minault "*on manque de visibilité sur les années à venir dans ce secteur très dépendant des cours et marchés mondiaux*".